

Info-parents

Mars 2026

- **Dates importantes**

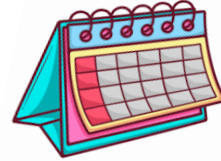
Vendredi 27 mars : Jour d'école – jour cycle 4

Vendredi 3 avril : Congé – Vendredi saint

Lundi 6 avril : Congé – Lundi de Pâques

Mardi 7 avril : Jour d'école – jour cycle 5

Mardi 24 avril : Journée pédagogique



- **Déménagement**

Si vous avez déménagé ou si vous prévoyez le faire bientôt, il est très important d'en aviser Mme Sylvie au secrétariat car cela pourrait avoir un impact important sur l'inscription de votre enfant pour la prochaine année scolaire.

- **Tenue vestimentaire des élèves**

Le printemps fait son arrivée, lentement mais sûrement! Il est de mise que tous les élèves de l'école portent des vêtements adéquats selon la température.

Afin d'aider à maintenir notre école propre, nous demandons aux élèves de prévoir une paire de chaussures pour l'extérieur et une pour l'intérieur.



- **Conseil d'Établissement**

Prochaine séance : Lundi, le 20 avril à 19h

Vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez assister aux rencontres.

Les séances du conseil d'établissement sont publiques, sauf en cas de huis clos lorsqu'un sujet confidentiel est traité. Les membres du CÉ ont droit de parole et de vote sur les décisions prises. Tous les parents d'élèves de l'école peuvent être présents lors des réunions du CÉ. Les parents observateurs peuvent poser des questions ou formuler des commentaires uniquement pendant la période prévue à cet effet, si elle est incluse dans l'ordre du jour. Les interventions doivent être respectueuses et en lien avec les sujets discutés. Le président du CÉ peut intervenir pour assurer le bon fonctionnement de la séance. Contrairement aux membres élus du CÉ, les parents observateurs n'ont pas de droit de vote ni de participation aux délibérations.

- **Sécurité dans le stationnement**



Les parents doivent utiliser le stationnement du presbytère ou la rue près du débarcadère des autobus et ce, en tout temps. Les espaces devant l'école sont réservés. Nous observons que beaucoup de parents circulent à pied avec leurs enfants dans le stationnement, pour maximiser la sécurité, nous vous demandons d'utiliser les trottoirs.

- **Sécurité routière près des écoles**

Voir pièce jointe à la fin de l'info-parents

- **Informations aux parents**

- ❖ Du 2 au 12 février, les élèves participaient à une vente de cartes de St-Valentin organisée par l'OPP. (Organisme Participation Parents bénévoles) pour amasser des fonds pour la cour de l'école. Le montant amassé est de : 107.00 \$.
- ❖ Le 27 février dernier avait lieu l'activité de la Fête des Neiges.

Merci à tous les parents bénévoles pour votre aide lors de cette activité.



Merci également à la personne responsable du TIM HORTON de St-Jean Chrysostome, madame Jacques, pour le chocolat chaud.

- ❖ Lors de la journée du 12 février, en début d'après-midi, les élèves se sont retrouvés dans le gymnase pour la pause en rose. Lors de cette activité, tous prenaient une pause pour lire tout en contribuant à une bonne cause, celle du CHU de Québec. Le montant amassé et qui sera envoyé au CHU de Québec est le suivant : 408,50 \$.
Merci de votre générosité.

- **Dernière étape pour l'année scolaire 2025-2026**

Nous amorçons déjà la dernière étape de l'année scolaire 2025-2026. Cette étape est particulièrement importante puisqu'elle représente 60 % du résultat final de l'année.

Plus que jamais, la collaboration entre l'école et la famille fait toute la différence pour soutenir la motivation et la persévérance des élèves.

Nous comptons donc sur votre précieuse collaboration afin d'accompagner votre enfant jusqu'à la fin de l'année scolaire et de l'encourager à poursuivre ses efforts.

Ensemble, continuons de soutenir la réussite de nos élèves jusqu'au dernier jour!

Merci de votre engagement.

- **Coordonnées l'école**

Secrétariat : 418 839-4188 poste 0

taniata@cssdn.gouv.qc.ca

Service de garde : 418 839-4188 poste 1

service-garde.taniata@cssdn.gouv.qc.ca

De toute l'équipe-école





Près des écoles,
**je fais mon
bout de chemin.**

Avançons
sur la
bonne voie

 Lévis

Je ralentis près des écoles

En voiture, respectez les limites de vitesse et soyez particulièrement vigilants en zone scolaire. Arrêtez-vous aux passages pour piétons si une personne manifeste son intention de traverser.



Je respecte les consignes du brigadier

Les brigadières et brigadiers scolaires sont facilement identifiables à leur dossard jaune et leur panneau d'arrêt. Vous devez respecter leurs indications en tout temps, même en présence d'une signalisation contraire.

Je laisse le débarcadère aux autobus

Les débarcadères sont réservés aux autobus durant les heures indiquées, même pour déposer votre enfant en quelques secondes. Lorsque les feux intermittents et panneaux d'arrêt d'un autobus sont activés, vous devez vous immobiliser à au moins 5 mètres, à moins qu'il soit séparé par un terre-plein.



MAXIMUM
30

Je fais une boucle plutôt qu'un demi-tour

Les demi-tours (virages en U) dans la rue sont dangereux et strictement interdits. Il faut plutôt faire une boucle dans le quadrilatère pour rebrousser chemin. Évitez également toute marche arrière ou autre manœuvre pouvant compromettre la sécurité des enfants et autres usagères et usagers de la route.



Je choisis la marche ou le vélo pour aller à l'école

Vous contribuez ainsi à réduire le nombre de voitures qui circulent près de l'école et donc, les risques d'accident. Privilégiez les corridors scolaires qui sont les parcours les plus sécuritaires et traversez aux intersections.



Je fais mon bout de chemin.



Tout savoir sur
la sécurité routière
près des écoles



 Lévis